



J'ai 21 ans et je suis endettée à cause de ma mère

Par **Azertyuiop1005**, le 17/10/2014 à 23:39

Bonjour,

J'ai 21 ans, je suis étudiante, et je vis encore chez mes parents. Lors de mes 18 ans, j'ai accepté de signer une procuration pour autoriser ma mère à accéder à mon compte en banque - Pour m'aider en cas de besoin, disait-elle. Elle a commencé à retirer de l'argent, peu à peu, me disant qu'elle en avait besoin et qu'elle me rembourserait l'intégralité. Je lui ai fait confiance, c'est ma mère après tout. Aujourd'hui, elle m'a endetté, elle m'a pris ma voiture, et menace de me virer de chez elle si je n'accepte pas toutes ses "magouilles" si je puis dire.

Que puis je faire ? Dois je me laisser faire ? Je précise que je n'ai pas les moyens de prendre mon indépendance pour le moment.

En esperant que vous pourrez répondre à mes questions
Merci d'avance,
Respectueusement.